

M.1703.6.2

.....2 de juin 1703 apres les publicationstrois bans faites par trois dimanches consecutifs au prone de la messe paroissiale de wisernes entre **Charle le Moine** fils legitime de jean meunier du Gondardine , et **Marie Sterein** fille de Martin et Marie heban habitant dudit wisernes, je soussigné pretre et curé de la paroisse dudit lieu, ay lesdits charle le moine et Marie sterein conjoint et lié dans le sacré lien du mariage en presence d'Antoine becquelin demurant au moulin du Gondardine et pierre sterein frer de la ditte marie jacqueline heban fille de guillaume et Martin prevost et Ane francoise bonnerne fille de florent et de Martine prevost tous de cette paroisse lesquels excepté pierre sterein ont tous declare ne scavoir escrire

Marque de charle + le moine

Marcque de Marie+ sterein

Marcque de Antoine Ⓡ becquelin

Pierre sterin

Marcque de jacqueline + heban

Marcque d'Ane francoise + bo.....

J Le Chatelain cure de wisernes